Nº 85-002-X au catalogue
ISSN 1205-8882
ISBN 978-1-100-00565-2

Juristat

Tendances en matière de mortalité de 2016 à 2023 chez les adultes qui ont été incarcérés dans cinq programmes correctionnels provinciaux



par Ellen Stephenson, Jeannette Eduful, Taylor Small, Jamil Malakieh et Paul Robinson

Date de diffusion : le 6 novembre 2026

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Tendances en matière de mortalité de 2016 à 2023 chez les adultes qui ont été incarcérés dans cinq programmes correctionnels provinciaux : Faits saillants

- À l'aide des données des services correctionnels de cinq provinces (la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique), le présent article de *Juristat* permet d'examiner les tendances en matière de mortalité chez les adultes qui ont été incarcérés.
- Le nombre de décès chez les adultes incarcérés (c.-à-d. le taux de mortalité annuel des adultes qui ont été incarcérés au cours des deux années ayant précédé la fin de l'année civile au cours de laquelle les décès ont été dénombrés) a plus que doublé pour passer de 94 décès pour 10 000 personnes en 2016 à 230 décès pour 10 000 personnes en 2023 (+145 %). Bien que certains décès soient survenus pendant que ces personnes étaient sous surveillance en détention (4 %), la plupart des décès enregistrés au sein de cette population ont eu lieu dans la collectivité après la mise en liberté.
- Les taux de mortalité ont augmenté plus rapidement chez les adultes qui ont été incarcérés que dans le reste de la population canadienne. Par exemple, le taux de mortalité chez les hommes dans la vingtaine qui ont été incarcérés était de 67 décès pour 10 000 personnes en 2016 et de 145 décès pour 10 000 personnes en 2023 (+116 %). Chez les hommes dans la vingtaine qui n'avaient pas été incarcérés, la variation était beaucoup plus faible : le taux est passé de 7,5 décès pour 10 000 personnes à 8,0 décès pour 10 000 personnes (+8 %) au cours de la même période.
- En ce qui concerne les femmes incarcérées, la variation au fil du temps était encore plus prononcée. Le taux de mortalité des femmes dans la vingtaine qui ont été incarcérées est passé de 59 décès pour 10 000 personnes en 2016 à 216 décès pour 10 000 personnes en 2023 (+265 %). En 2023, le taux de mortalité des femmes incarcérées âgées de 20 à 29 ans était plus de 40 fois plus élevé que celui des femmes non incarcérées (5 pour 10 000).
- L'empoisonnement accidentel aux drogues était la cause sous-jacente de décès la plus courante chez les adultes incarcérés : elle représentait plus de la moitié des décès survenus de 2016 à 2023. La forte hausse (+229 %) des décès accidentels par empoisonnement aux drogues chez les adultes incarcérés, qui sont passés de 38 décès pour 10 000 personnes en 2016 à 125 décès pour 10 000 personnes en 2023, a été un facteur important de l'augmentation globale de la mortalité au cours de cette période.

Tendances en matière de mortalité de 2016 à 2023 chez les adultes qui ont été incarcérés dans cinq programmes correctionnels provinciaux

par Ellen Stephenson, Jeannette Eduful, Taylor Small, Jamil Malakieh et Paul Robinson

Le nombre de personnes sous surveillance dans les établissements correctionnels chaque année est influencé par des déterminants sociaux complexes liés à la criminalité et à la délinquance, ainsi qu'aux différentes étapes du processus de justice pénale, dont les pratiques de mise en accusation par la police, le traitement des causes devant les tribunaux et les décisions relatives à la détermination de la peine.

Malgré l'augmentation du taux de crimes déclarés par la police au Canada au cours des 10 dernières années, le nombre total de causes devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes et le taux d'incarcération global ont tous deux diminué (Lappi-Seppala, 2025; Statistique Canada, 2025a; Statistique Canada, 2025b). La baisse du taux d'incarcération global peut en partie s'expliquer par les efforts déployés pour réduire le nombre de personnes en détention au début de la pandémie de COVID-19 (Johnson et Leclerc, 2024; Owusu-Bempah et autres, 2025; Ricciardelli et autres, 2021). Par exemple, de 2015-2016 à 2020-2021, le taux d'incarcération dans les établissements correctionnels provinciaux et territoriaux au Canada a diminué (pour passer de 88 à 62 incarcérations pour 100 000 adultes), pour ensuite augmenter et atteindre 78 incarcérations pour 100 000 adultes en 2023-2024 (Statistique Canada, 2025c). Dans l'ensemble, la tendance à la baisse des taux d'incarcération a commencé avant la pandémie et, dans certaines provinces et certains territoires, celle-ci a persisté (Sécurité publique Canada, 2026; Statistique Canada, 2025c).

Il y a eu une augmentation marquée du nombre de décès par empoisonnement aux drogues[1] au Canada depuis 2015 (Dasari et autres, 2025; Statistique Canada, 2025d), et les recherches montrent qu'un grand nombre de ces décès surviennent chez les personnes prises en charge par les services correctionnels (Borschmann et autres, 2024; Butler et autres, 2023; Fisher et autres, 2024; Slaunwhite et autres, 2026). De nombreux déterminants sociaux de la santé qui sont liés à la consommation de substances, comme la pauvreté, l'instabilité en matière de logement, la discrimination et les expériences négatives vécues pendant l'enfance, sont également associés aux démêlés avec le système de justice pénale (Caruso, 2017; Rotter et Compton, 2022). La consommation de substances survient avant tous les décès accidentels par empoisonnement aux drogues, et le fait d'être sous l'influence de drogues, ou à la recherche de celles-ci, peut contribuer à la perpétration de crimes avec violence et sans violence (Young et autres, 2021). Les changements dans l'accès aux drogues pendant la détention peuvent avoir une incidence sur la tolérance d'une personne aux drogues ou sur la quantité nécessaire pour que les effets toxiques soient mortels, ce qui augmente le risque de surdose au moment de sa libération (Joudrey et autres, 2019). La recherche montre que le risque de surdose est particulièrement élevé dans les jours et les semaines qui suivent immédiatement la mise en liberté (Keen et autres, 2020; Kinner et autres, 2021; Kouyoumdjian et autres, 2016a; Merrall et autres, 2010).

En plus des décès attribuables aux drogues, les personnes qui ont des antécédents de surveillance correctionnelle courent un risque accru d'être victimes d'autres causes de décès. Il a été constaté que des taux élevés de suicides, d'homicides, de blessures et de maladies chroniques contribuent à la mortalité prématurée observée au sein de cette population (Skinner et Farrington, 2020; Welsh et autres, 2022). Certaines études donnent à penser que l'incarcération a des effets propres au genre sur la mortalité prématurée, de sorte que les facteurs liés à la santé et les autres facteurs sociodémographiques ne suffisent pas à expliquer entièrement le lien entre l'incarcération et la mortalité chez les femmes (Massoglia et autres, 2014). Une espérance de vie plus courte et un taux de mortalité prématurée plus élevé ont également été observés chez les groupes de population surreprésentés dans les services correctionnels, comme les populations autochtones et noires (Park, 2021; Robinson et autres, 2023; Statistique Canada, 2026a; Tjepkema et autres, 2023)[2].

Cet article de *Juristat* permet d'examiner les taux de mortalité annuels au sein d'une population de personnes qui ont été incarcérées, d'explorer les variations au fil du temps et d'établir des comparaisons avec la population générale. L'article décrit les tendances en matière de mortalité toutes causes confondues[3] et par cause[4] chez les adultes incarcérés, par rapport à celles observées dans le reste de la population canadienne[5].

Section 1 : Cohorte à l'étude

Aux fins de la présente étude, la cohorte a été tirée des données sur la détention dans les établissements correctionnels provinciaux pour adultes des cinq secteurs de compétence qui participent régulièrement à l'Enquête sur les services

correctionnels canadiens : la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Ces données ont été couplées aux enregistrements sur la mortalité provenant de la Base canadienne de données de l'état civil — Décès et de la Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes[6]. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section « Sources de données et méthodologie ».

Les personnes qui ont séjourné dans un centre correctionnel pendant au moins une nuit au cours d'une année civile de 2016 à 2023 ou de l'année civile précédente ont été sélectionnées aux fins d'inclusion dans la population « carcérale ». Un deuxième critère d'admissibilité a été appliqué pour s'assurer que la personne n'était pas déjà décédée avant le début de l'année au cours de laquelle les décès ont été dénombrés. Toute personne incarcérée décédée avant le 1er janvier a été exclue de la population carcérale pour cette année de référence.

Au total, 280 516 personnes pouvaient être incluses dans la cohorte de cette étude pour la période de 2016 à 2023. La plupart (47 %) de ces personnes n'ont passé qu'un séjour en détention pendant la période à l'étude. Certaines personnes ont fait partie de la cohorte pendant plusieurs années civiles : 26 % faisaient partie de la population carcérale pendant trois ou quatre années civiles et 21 %, pendant cinq années civiles ou plus. Ces résultats concordent avec le fait qu'environ la moitié des personnes libérées d'un établissement provincial sont condamnées de nouveau dans l'année et que 70 % le sont dans les cinq années suivant la libération (Pedneault et autres, 2024; Statistique Canada, 2026b).

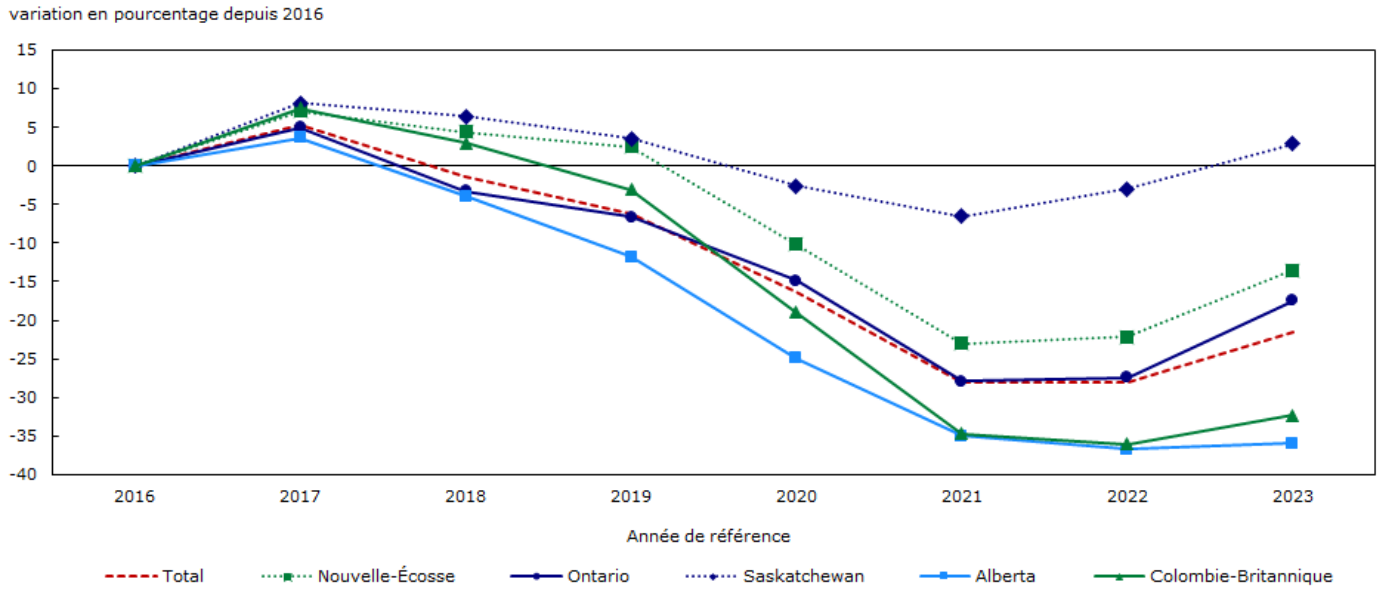
Dans le système correctionnel provincial et territorial, la durée du séjour en détention est généralement plus courte. En effet, ces systèmes surveillent les personnes purgeant une peine d'emprisonnement de moins de deux ans, tandis que celles condamnées à une peine de deux ans ou plus sont placées sous la surveillance du système correctionnel fédéral. De 2016 à 2023, la durée moyenne (de 89 à 100 jours) et médiane (de 41 à 50 jours) du séjour en détention est demeurée relativement stable.

La taille de la population carcérale a changé au fil du temps

La taille de la population carcérale variait d'une année à l'autre, allant d'un sommet de 129 230 adultes en 2017 à un creux de 88 225 adultes en 2022 (tableau 1). Malgré une diminution de la taille, la composition démographique de cette population est demeurée relativement stable de 2016 à 2023 (tableau 2). Chaque année, environ 85 % de la cohorte était composée d'hommes, et l'âge médian variait entre 33 et 35 ans. En outre, plus de 70 % des membres de la cohorte avaient de 20 à 49 ans. Ces constatations ont une incidence importante sur les comparaisons avec la population de personnes non incarcérées, pour laquelle environ la moitié est masculine et moins de la moitié est âgée de 20 à 49 ans.

Le nombre d'adultes incarcérés a diminué de 2016 à 2023 dans les cinq provinces de la cohorte, sauf en Saskatchewan (graphique 1, tableau 3, tableau 4). Les plus fortes variations du nombre d'adultes incarcérés ont été observées en Colombie-Britannique (-32 %) et en Alberta (-36 %).

Graphique 1
Variation en pourcentage du nombre de personnes qui ont été incarcérées dans cinq programmes correctionnels provinciaux, selon la province, 2016 à 2023



Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023.

Section 2 : Mortalité toutes causes confondues chez les adultes qui ont été incarcérés

Dans l'ensemble, 13 525 décès ont été enregistrés chez la cohorte à l'étude, et le nombre total annuel est passé de 1 155 décès en 2016 à 2 215 décès en 2023 (tableau 1). Comme le nombre total de décès a presque doublé et que la taille de la population carcérale a diminué au cours de cette période, le taux de mortalité global était considérablement plus élevé : il est passé de 94 décès pour 10 000 adultes incarcérés en 2016 à 230 décès pour 10 000 adultes incarcérés en 2023 (+145 %).

La quasi-totalité (96 %) des décès au sein de la population carcérale a eu lieu dans la collectivité après la mise en liberté, tandis qu'environ 4 % des décès chez les personnes qui ont été incarcérées se sont produits pendant qu'elles étaient sous surveillance en détention. Cependant, la majorité des décès survenus au sein du dernier groupe (62 %) se sont produits pendant que la personne n'était pas en détention (p. ex. lorsque la personne sous surveillance se trouvait illégalement en liberté, était en liberté sous condition, ou purgeait la portion de sa peine discontinue dans la collectivité). Chez les personnes décédées après leur mise en liberté, le temps moyen (156 jours) et médian (198 jours) entre la mise en liberté et le décès était constant tout au long de la période à l'étude. Cependant, étant donné que la présente analyse porte sur les personnes incarcérées au cours de l'année de référence ou de l'année précédente, la période maximale qui aurait pu s'écouler entre la détention et le décès était de deux ans. Certains décès se sont produits plus de deux ans après la mise en liberté et n'ont pas été pris en compte dans cette analyse.

Les taux de mortalité chez les adultes qui ont été incarcérés varient selon la province

Les taux de mortalité chez les adultes incarcérés étaient plus élevés dans certaines provinces que dans d'autres (tableau 3, tableau 4)[7]. Cela dit, la tendance à la hausse des taux de mortalité au sein de la population carcérale de 2016 à 2023 a été observée dans les cinq provinces[8]. Les taux de mortalité ont doublé au cours de cette période chez les adultes qui ont été incarcérés en Colombie-Britannique, en Ontario, en Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse, alors qu'ils étaient plus de trois fois plus élevés en Alberta. En 2016, les adultes qui avaient été incarcérés en Colombie-Britannique affichaient le taux de mortalité le plus élevé (149 décès pour 10 000 adultes) par rapport aux autres provinces de la cohorte, suivis de ceux de l'Alberta (107 décès pour 10 000 adultes). En 2023, les taux de mortalité des adultes incarcérés étaient passés à 365 décès pour 10 000 en Alberta et à 334 décès pour 10 000 en Colombie-Britannique.

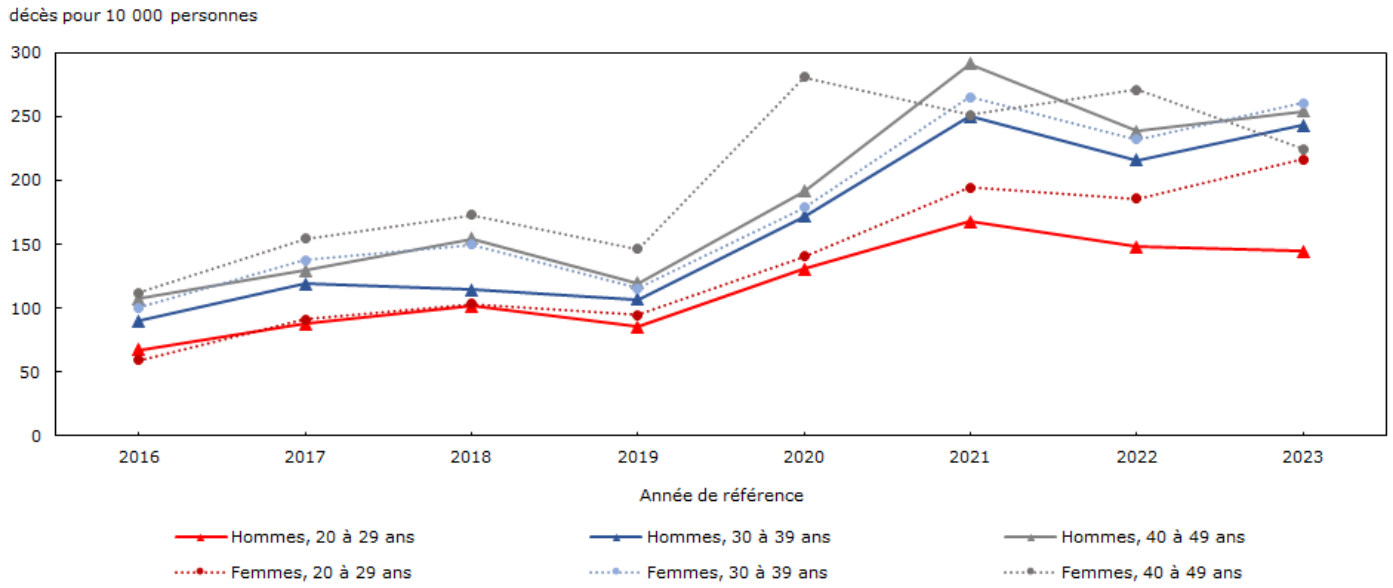
En raison de la prévalence élevée des décès par empoisonnement aux drogues au sein de la population carcérale (voir la section 3 : Mortalité par cause chez les adultes qui ont été incarcérés), les tendances en matière de mortalité dans l'ensemble des provinces peuvent en partie refléter les différences dans l'incidence de la crise des drogues toxiques à différents moments dans diverses provinces (Dasari et autres, 2025; Fischer et autres, 2025).

Les taux de mortalité des femmes incarcérées sont semblables ou supérieurs à ceux enregistrés chez les hommes incarcérés du même groupe d'âge

Les taux de mortalité observés au sein de la population canadienne varient considérablement selon l'âge et le sexe. Comme il est mentionné à la section 1, la population de personnes récemment incarcérées est beaucoup plus jeune et comprend une proportion nettement plus élevée d'hommes que la population générale. Les taux de mortalité ont été estimés séparément pour les hommes et les femmes dans des groupes d'âge précis afin de faciliter les comparaisons entre la population carcérale et le reste de la population.

Lorsque les taux de mortalité chez les adultes qui ont été incarcérés étaient ventilés par groupe d'âge et estimés séparément pour les hommes et les femmes (tableau 5, tableau 6, tableau 7, tableau 8, tableau 9, tableau 10), les résultats indiquaient que les taux de mortalité toutes causes confondues étaient les plus élevés dans les groupes plus âgés, tant chez les hommes que chez les femmes. Malgré quelques variations observées d'une année à l'autre, les taux de mortalité étaient généralement les mêmes ou plus élevés chez les femmes qui ont été incarcérées que chez les hommes du même groupe d'âge qui ont été incarcérés (graphique 2). Cette différence entre les sexes contraste fortement avec ce qui est observé dans la population générale. Au Canada, les hommes dans la vingtaine, la trentaine et la quarantaine affichent généralement des taux de mortalité beaucoup plus élevés que ceux des femmes (Statistique Canada, 2026c).

Graphique 2
Taux de mortalité toutes causes confondues chez les adultes qui ont été incarcérés dans cinq programmes correctionnels provinciaux, selon l'âge et le sexe, 2016 à 2023



Note : Ce graphique présente des données pour les adultes sous la surveillance de cinq programmes correctionnels provinciaux, soit la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.
Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023.

Les taux de mortalité augmentent de façon plus marquée au sein de la population carcérale que dans le reste de la population canadienne

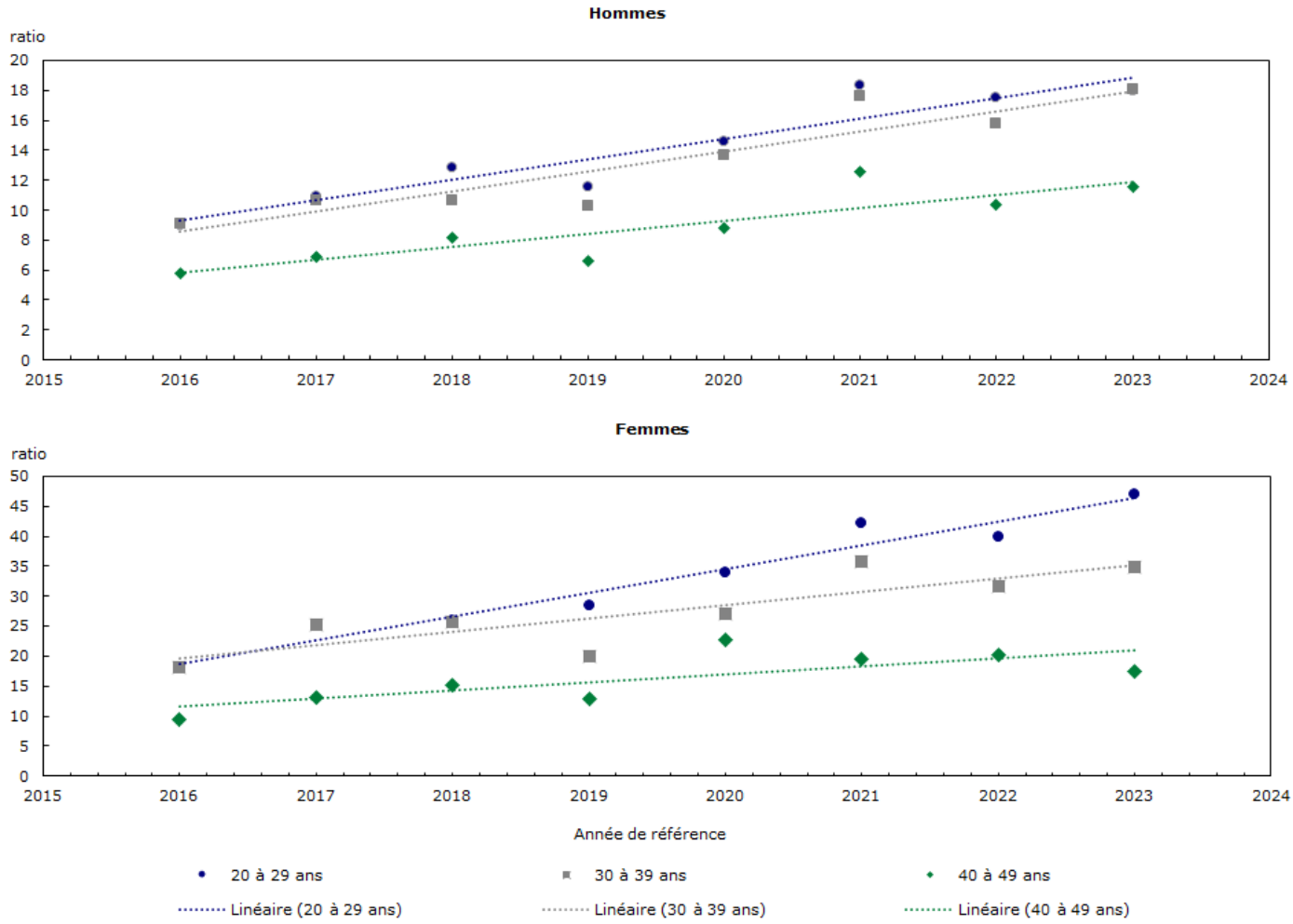
De façon générale, les taux de mortalité ont affiché une hausse de 2016 à 2023, mais ils ont augmenté de façon plus marquée chez les adultes incarcérés que dans le reste de la population canadienne. En 2016, le taux de mortalité toutes causes confondues était neuf fois plus élevé chez les hommes dans la vingtaine qui avaient été incarcérés (67 décès pour 10 000 adultes) que chez les hommes qui ne l'avaient pas été (7 pour 10 000) (tableau 5). En 2023, l'écart était deux fois plus grand. Il y avait 18 fois plus de décès pour 10 000 adultes chez les hommes de 20 à 29 ans (145 pour 10 000) qui

avaient été incarcérés que chez ceux qui ne l'avaient pas été (8 pour 10 000). Comparativement à 2016, le taux de mortalité en 2023 était 116 % plus élevé chez les hommes de 20 à 29 ans qui avaient été incarcérés, tandis qu'il était 8 % plus élevé chez les hommes non incarcérés.

Des tendances semblables ont été observées chez les hommes de 30 à 39 ans (tableau 6, graphique 3). Même si la différence entre les taux de mortalité des hommes dans la quarantaine qui ont été incarcérés et ceux des hommes non incarcérés était moins prononcée, la tendance observée au fil du temps était similaire. L'écart est passé de 6 fois plus élevé en 2016 à 12 fois plus élevé en 2023 (tableau 7, graphique 3).

De 2016 à 2023, il y a eu environ deux fois plus de décès chez les hommes de 20 à 49 ans que chez les femmes du même groupe d'âge (Statistique Canada, 2026d); ainsi, les taux de mortalité des jeunes femmes adultes au Canada sont inférieurs à ceux des jeunes hommes adultes. Cependant, ce n'était pas le cas au sein de la population carcérale, où les taux de mortalité étaient habituellement plus élevés chez les femmes. Par conséquent, des disparités encore plus importantes ont été observées au chapitre des taux de mortalité chez les femmes qui avaient été incarcérées. Les décès pour 10 000 adultes étaient 9 à 47 fois plus élevés chez les femmes qui avaient été incarcérées que chez les femmes du même groupe d'âge dans le reste de la population canadienne (tableau 8, tableau 9, tableau 10), l'écart s'étant considérablement creusé de 2016 à 2023 (graphique 3).

Graphique 3
Ratio des taux de mortalité chez la population carcérale par rapport au reste de la population canadienne, selon l'âge et le sexe, 2016 à 2023



Note : Ce graphique présente des données pour les adultes sous la surveillance de cinq programmes correctionnels provinciaux, soit la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.
Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023.

Section 3 : Mortalité par cause chez les adultes qui ont été incarcérés

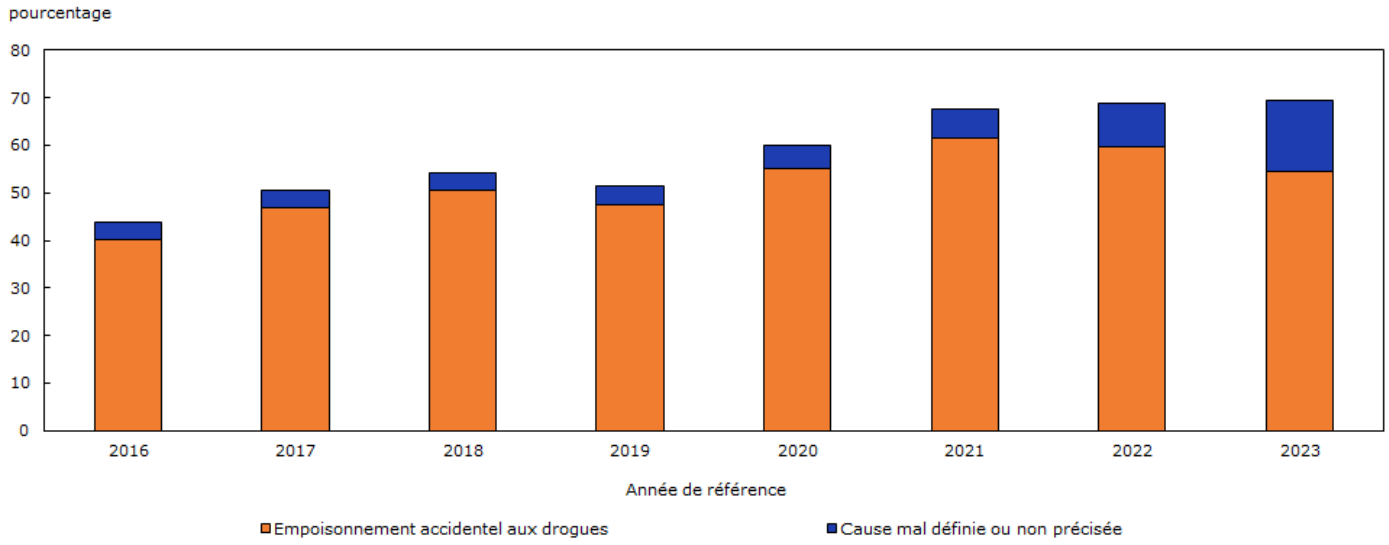
Les principales causes de décès au Canada ont changé au fil du temps et varient considérablement selon l'âge. En 2023, la grande majorité (80 %) des décès au pays sont survenus chez les personnes de 65 ans et plus, le cancer et les maladies cardiaques en étant les principales causes (Statistique Canada, 2026c; Statistique Canada, 2026d). Toutefois, étant donné que la majeure partie (85 %) de la cohorte à l'étude a moins de 50 ans, il est important de tenir compte des principales causes de décès chez les personnes de 20 à 49 ans plutôt que chez l'ensemble de la population canadienne. Dans cette tranche d'âge, par rapport aux adultes plus âgés, les décès de causes naturelles sont moins fréquents et les principales causes de décès comprennent des causes externes, comme les blessures accidentelles, le suicide et l'homicide (Ray, 2017; Statistique Canada, 2026c).

Les décès accidentels par empoisonnement aux drogues ont grandement contribué à l'augmentation de la mortalité toutes causes confondues chez les adultes qui ont été incarcérés

L'empoisonnement accidentel aux drogues est demeuré la cause sous-jacente de décès la plus fréquente chez les adultes qui avaient été incarcérés (tableau 11, tableau 12). Le pourcentage de décès chez les adultes qui avaient été incarcérés attribuables à l'empoisonnement accidentel aux drogues variait entre 40 % en 2016 et 61 % en 2021. Ensemble, les décès attribuables à l'empoisonnement accidentel aux drogues et à des causes mal définies ou non précisées[9] représentent une proportion croissante de tous les décès chez les adultes qui ont été incarcérés (graphique 4).

Étant donné qu'il peut s'écouler plusieurs années avant qu'une enquête sur un décès soit terminée et que la cause sous-jacente du décès ne soit déterminée, certains décès qui sont actuellement attribués à une cause inconnue ou non précisée peuvent éventuellement être attribués à un empoisonnement accidentel aux drogues (ou à une autre cause de décès). Même si les décès accidentels par empoisonnement aux drogues représentent actuellement 60 % et 54 % des décès chez les adultes incarcérés en 2022 et en 2023, respectivement, il y a encore de nombreux décès pour lesquels la cause sous-jacente finale n'a pas été déterminée[10]. Par conséquent, il est possible que le pourcentage de décès accidentels par empoisonnement aux drogues chez les adultes incarcérés en 2022 et en 2023 dépasse finalement le pourcentage enregistré en 2020 ou 2021.

Graphique 4
Pourcentage de décès attribuables à l'empoisonnement accidentel aux drogues ou à une cause mal définie ou non précisée chez les adultes qui ont été incarcérés dans cinq programmes correctionnels provinciaux, 2016 à 2023



Note : Ce graphique présente des données pour les adultes sous la surveillance de cinq programmes correctionnels provinciaux, soit la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.
Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023; Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes, 2016 à 2023.

Le nombre de décès attribuables à l'empoisonnement accidentel aux drogues a augmenté au cours des dernières années, et la hausse de ce type de mortalité s'est produite dans une plus grande mesure chez les personnes qui ont été incarcérées. Chez les hommes de 20 à 49 ans, il y a eu 41 décès accidentels par empoisonnement aux drogues pour 10 000 hommes incarcérés en 2016, comparativement à 2 décès pour 10 000 hommes du même groupe d'âge qui n'avaient pas été incarcérés (tableau 13). En 2021, le taux de mortalité attribuable à l'empoisonnement accidentel aux drogues chez les hommes incarcérés âgés de 20 à 49 ans était passé à 147 décès pour 10 000, soit un taux de mortalité près de 40 fois plus élevé que celui enregistré chez les hommes du même groupe d'âge qui n'avaient pas été incarcérés (3,8 pour 10 000).

La différence de mortalité attribuable à l'empoisonnement accidentel aux drogues en fonction de l'incarcération était encore plus prononcée chez les femmes (tableau 14). En 2016, le nombre de décès attribuables à l'empoisonnement accidentel aux drogues pour 10 000 personnes était plus de 50 fois plus élevé chez les femmes de 20 à 49 ans qui avaient été incarcérées (36 pour 10 000) que chez les autres femmes du même groupe d'âge qui n'avaient pas été incarcérées (0,6 pour 10 000). En 2021, le taux de décès attribuables à l'empoisonnement accidentel aux drogues était plus de 100 fois plus élevé chez les femmes qui avaient été incarcérées (173 pour 10 000) que chez les femmes du même groupe d'âge dans le reste de la population canadienne (1,7 pour 10 000).

Les hommes de 20 à 49 ans qui ont été incarcérés affichent des taux de mortalité par suicide 5 à 8 fois plus élevés que ceux des autres hommes du même groupe d'âge

La mortalité par suicide chez les adultes qui avaient été incarcérés est demeurée relativement stable tout au long de la période à l'étude : elle allait d'un creux de 12 décès à un sommet de 15 décès pour 10 000 adultes, selon l'année (tableau 12)[11]. Même si les données sur la santé de la population révèlent que les pensées et les comportements suicidaires sont plus fréquents chez les jeunes femmes, le taux de mortalité par suicide est plus élevé chez les jeunes hommes (Agence de la santé publique du Canada, 2025). Le suicide est la deuxième cause de décès chez les hommes dans la vingtaine et la trentaine (Statistique Canada, 2026c). Les hommes de 20 à 49 ans qui avaient été incarcérés affichaient des taux de mortalité par suicide 5 à 8 fois plus élevés chaque année, comparativement aux hommes du même groupe d'âge qui ne l'avaient pas été (tableau 15). En 2023, il y a eu 13 décès par suicide pour 10 000 hommes incarcérés, par rapport à 1,9 décès par suicide pour 10 000 hommes non incarcérés.

Les tendances de la mortalité par suicide chez les femmes incarcérées ne sont pas présentées en raison de la petite taille de cette population et du nombre de décès par suicide chez celle-ci chaque année.

La mortalité par homicide est environ 30 fois plus élevée chez les hommes de 20 à 49 ans qui ont été incarcérés que chez les autres hommes du même groupe d'âge

Bien qu'ils soient relativement rares, les homicides se classent constamment parmi les 25 principales causes de décès au Canada. Chaque année, selon les données nationales sur la mortalité (Statistique Canada, 2026c), environ 500 décès sont attribués à des homicides[12]. Les personnes ayant des antécédents d'implication dans des activités criminelles sont plus susceptibles d'être victimes d'actes criminels, y compris d'un homicide (Jennings et autres, 2012). Par conséquent, même si d'autres causes de mortalité (p. ex. blessures accidentelles ou suicide) étaient plus courantes chez les adultes récemment incarcérés, l'homicide présentait l'une des plus grandes disparités par rapport aux adultes qui n'avaient pas été incarcérés. Le taux annuel de mortalité par homicide chez les hommes de 20 à 49 ans qui ont été incarcérés allait de 5 à 9 homicides pour 10 000 hommes[13]. Ce taux était systématiquement 30 fois plus élevé environ que le taux de mortalité des hommes du même groupe d'âge qui n'avaient pas été incarcérés (tableau 16).

Les tendances de la mortalité par homicide chez les femmes incarcérées ne sont pas présentées en raison de la petite taille de cette population et du nombre de décès par homicide chez celle-ci chaque année.

Conclusion et orientations futures

Le présent article montre que les adultes qui ont été incarcérés affichent des taux de mortalité plus élevés que le reste de la population canadienne et que le nombre et le taux de décès au sein de la population carcérale ont augmenté considérablement de 2016 à 2023. Les causes de décès les plus courantes étaient des causes non naturelles, comme l'empoisonnement accidentel aux drogues, le suicide, l'homicide et d'autres causes accidentelles —, des décès qui peuvent être évités grâce à des interventions ciblées en santé publique, à une détermination précoce des facteurs de risque, et

à un meilleur accès aux soins de santé et au soutien social. La mortalité attribuable à l'empoisonnement accidentel aux drogues était de loin la cause de décès la plus fréquente chez les adultes qui avaient été incarcérés et était en grande partie responsable de l'augmentation du taux de mortalité au sein de cette population. Même si les décès accidentels par empoisonnement aux drogues ont également augmenté dans la population générale, le taux de mortalité attribuable à l'empoisonnement accidentel aux drogues était près de 40 fois plus élevé chez les hommes et environ 100 fois plus élevé chez les femmes de 20 à 49 ans qui avaient été incarcérés par rapport aux hommes et aux femmes qui ne l'avaient pas été, respectivement.

Les efforts en matière de santé et de sécurité publiques pour s'attaquer à ces causes de décès commencent souvent en amont, de sorte que les contacts avec les services correctionnels eux-mêmes sont également évités (Gourevitch et autres, 2022). L'accompagnement des personnes mises en liberté vise autant à prévenir la récidive qu'à favoriser une bonne santé et à éviter les décès. Certaines interventions visant à réduire les méfaits liés à la consommation de substances chez les personnes qui ont été incarcérées influent sur un éventail de résultats en matière de santé, de services sociaux et de justice (Macdonald et autres, 2024).

Dans la présente étude, la période maximale entre le temps passé en détention et un décès était de deux ans. Cela signifie que l'analyse était axée sur les causes de décès qui surviennent peu après une mise en liberté. Des travaux de recherche futurs pourraient reposer sur une période d'analyse rétrospective plus longue pour saisir les causes de décès liées aux maladies chroniques, qui peuvent prendre plus de temps à se développer. Il pourrait également être utile d'explorer comment l'état de santé peut influencer la composition de la population carcérale et les répercussions que cela a sur les tendances observées en matière de mortalité. Les personnes qui ont des problèmes de santé graves (p. ex. un diagnostic de maladie en phase terminale) peuvent suivre différentes voies dans le système de justice pénale, car les circonstances médicales peuvent être prises en compte à diverses étapes, notamment dans les décisions relatives à la détermination de la peine et, dans certains cas, les décisions concernant le maintien de la détention (*Code criminel*, L.R.C. 1985, ch. C-46; Kouyoumdjian et autres, 2016b).

En raison du grand nombre de décès attribuables à l'empoisonnement accidentel aux drogues dans la population carcérale, il sera important de continuer à surveiller les tendances en matière de mortalité au sein de cette population alors que la crise de la toxicité des drogues au Canada continue d'évoluer et que le nombre de programmes correctionnels qui déclarent des données à l'Enquête sur les services correctionnels canadiens augmente. Des données de surveillance récentes semblent indiquer que le nombre de décès liés aux opioïdes au Canada a commencé à diminuer en 2024 et en 2025 (Groupe de travail sur la surveillance des surdoses et décès liés aux drogues, 2026). Des travaux de recherche futurs pourraient porter sur la façon dont la surveillance correctionnelle contribue aux résultats en matière de mortalité chez les groupes de population qui sont surreprésentés dans les services correctionnels, y compris les populations autochtones et noires. Compte tenu des disparités persistantes dans la surveillance correctionnelle de ces populations, les efforts déployés pour s'attaquer à la surreprésentation pourraient avoir des répercussions sur les tendances futures en matière de mortalité (Robinson et autres, 2023).

Sources de données et méthodologie

Enquête sur les services correctionnels canadiens

L'Enquête sur les services correctionnels canadiens (ESCC) est une enquête administrative menée par le Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités qui permet de recueillir des données auprès des services correctionnels partout au Canada, y compris sur les caractéristiques des personnes placées sous surveillance et leur statut judiciaire. En 2015-2016, l'ESCC comprenait des données provenant des programmes correctionnels de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario (données sur les adultes seulement), de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador (données sur les jeunes seulement). La collecte des données de l'ESCC a été élargie au cours des années suivantes et comprend maintenant des données de l'Île-du-Prince-Édouard, du Service correctionnel du Canada et des services correctionnels pour les jeunes de l'Ontario. Le présent rapport contient uniquement les données provenant des programmes de surveillance correctionnelle pour adultes disponibles depuis 2015-2016. Par conséquent, il ne couvre uniquement que les adultes qui ont été pris en charge par les services correctionnels en Nouvelle-Écosse, en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique dans la définition de la population carcérale.

Base canadienne de données de l'état civil — Décès

La Base canadienne de données de l'état civil — Décès (BCDECD) est une enquête administrative qui sert à recueillir des renseignements auprès de tous les registraires provinciaux et territoriaux de l'état civil sur tous les décès survenus au Canada. Chaque enregistrement de décès contient des renseignements sur la cause sous-jacente de décès, définie par l'Organisation mondiale de la Santé comme la maladie ou la blessure qui a déclenché la chaîne d'événements menant directement au décès, ou comme les circonstances de l'accident ou de la violence qui a entraîné la blessure mortelle. La cause sous-jacente de décès est établie selon les causes et les conditions figurant sur le certificat médical de cause de décès rempli par un professionnel de la santé, un médecin légiste ou un coroner.

Les causes de décès ont été regroupées en catégories fondées sur la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, 10e révision (CIM-10), selon la cause sous-jacente de décès. Les catégories suivantes ont été choisies pour tenir compte des causes de décès les plus courantes chez les personnes prises en charge par les services correctionnels.

- Empoisonnement accidentel aux drogues (X40-X44)
- Autres décès accidentels, à l'exclusion de l'empoisonnement accidentel aux drogues (V01-X39, X45-X59)
- Suicide (X60-X84, Y87.0)
- Homicide (X85-Y09, Y87.1)
- Troubles liés à l'utilisation de substances (F10-F19)
- Cancer (C00-C97)
- Maladies de l'appareil circulatoire (I00-I99)
- Causes mal définies et inconnues (R99)
- Toutes les autres causes précisées

Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes

La Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes (BCDCML) regroupe des données provenant de 12 bases de données provinciales et territoriales (à l'exception du Manitoba) pour fournir des renseignements à l'échelle nationale sur les circonstances entourant les décès signalés aux coroners et aux médecins légistes et ayant fait l'objet d'une enquête par ceux-ci. La BCDCML peut contenir de l'information sur la cause du décès qui a nécessité une enquête avant que cette information ne soit disponible dans la BCDECD. Certains des décès dont la cause sous-jacente était mal définie et inconnue dans la BCDECD ont été reclassés comme des cas d'empoisonnement accidentel aux drogues, d'autres accidents ou des suicides en fonction de la nature et de la cause du décès consignées dans la BCDCML. L'intelligence artificielle générative (GPT-4o mini) a été utilisée pour déterminer les décès par empoisonnement aux drogues en fonction des données

saisies dans les champs de causes de décès de la BCDCML. Un examen manuel a été effectué pour vérifier l'exactitude de la classification.

Couplage

Les données de l'ESCC ont été couplées aux données de la BCDECD et de la BCDCML à l'aide de l'Environnement de couplage de données sociales (ECDS), un environnement hautement sécurisé qui facilite la création de fichiers couplés de données sur la population aux fins d'analyse sociale. Plus précisément, chaque fichier est couplé à un répertoire sécurisé d'identificateurs personnels dans l'ECDS, après quoi chaque personne se voit attribuer une clé unique et anonyme qui permet l'intégration de ses données à d'autres fichiers dans l'ECDS. Plus de 97 % des personnes de l'ESCC qui ont été placées en détention au cours de la période allant du 1er avril 2015 au 31 décembre 2023 pouvaient être couplées à ce répertoire sécurisé et étaient admissibles au couplage avec la BCDECD et la BCDCML.

Définition pour identifier les personnes incarcérées

Les données de l'ESCC sont recueillies en fonction de l'exercice (d'avril à mars), tandis que les statistiques canadiennes sur la mortalité sont déclarées annuellement en fonction de l'année civile (de janvier à décembre). Dans le présent rapport, la population à risque est définie pour une année civile afin d'être conforme aux autres rapports sur les taux de mortalité pour l'ensemble de la population du Canada (p. ex. Statistique Canada, 2025d; Statistique Canada, 2026d).

Une population de personnes incarcérées qui risquaient de mourir de n'importe quelle cause de décès a été définie pour chaque année civile de 2016 à 2023. Les critères d'admissibilité suivants ont été utilisés :

- les personnes ayant connu au moins un épisode de détention au cours de la période de deux ans se terminant le 31 décembre de l'année de référence;
- les personnes pour lesquelles aucun décès n'a été enregistré dans la BCDECD avant le 1er janvier de l'année de référence.

L'utilisation de cette approche signifie que les personnes auraient pu être en détention au moment de leur décès ou qu'elles auraient pu être en détention jusqu'à deux ans avant leur décès. Le type de peine ou le temps passé en détention ne sont pas pris en compte. Par conséquent, les taux de mortalité qui figurent dans la présente étude peuvent différer de ceux publiés dans d'autres études portant sur le risque de mortalité immédiatement après la mise en liberté ou qui tiennent compte du temps écoulé entre la mise en liberté et le décès.

La définition de personnes incarcérées se limitait aux incarcérations dans les services correctionnels provinciaux pour adultes en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario et en Nouvelle-Écosse. Les placements sous garde relevant des services correctionnels pour les jeunes, des services provinciaux dans d'autres secteurs de compétence ou des services correctionnels fédéraux sont exclus. Chaque année, la majorité des admissions en détention se font dans les services correctionnels provinciaux[14], et ces cinq provinces représentent environ les deux tiers de la population dans les services correctionnels provinciaux et territoriaux pour adultes (Statistique Canada, 2025c).

Références

Agence de la santé publique du Canada. (2025). Suicides, blessures auto-infligées et comportements liés au suicide au Canada : Idées suicidaires. Ottawa, Agence de la santé publique du Canada. https://sante-infobase.canada.ca/sante-mentale/suicides-blessures-auto-infligees/idees-suicidaires.html

Borschmann, R., Keen, C., Spittal, M. J., Preen, D. B., Pirkis, J., Larney, S., Rosen, D. L., Møller, L., O'Moore, E., Young, J. T., Altice, F. L., Binswanger, I. A., Bukten, A., Butler, T., Chang, Z., Chen, C.-Y., Clausen, T., Christensen, P. B., Culbert, G. J. et Kinner, S. A. (2024). Rates and causes of death after release from incarceration among 1,471,526 people in eight high-income and middle-income countries: An individual participant data meta-analysis. *The Lancet, 403*(10438), 1779-1788.

Butler, A., Croxford, R., Bodkin, C., Akbari, H., Bayoumi, A. M., Bondy, S. J., Kolla, G., Gomes, T., Martins, D. et Kouyoumdjian, F. G. (2023). Burden of opioid toxicity death in the fentanyl-dominant era for people who experience incarceration in Ontario, Canada, 2015-2020: A whole population retrospective cohort study. *BMJ Open, 13*(5), e071867.

Caruso, G. D. (2017). *Public Health and Safety: The Social Determinants of Health and Criminal Behavior*. Royaume-Uni : Researchers Links Books.

Code criminel (L.R.C. 1985, ch. C-46, art. 718-718.2).

Dasari, H., Artenie, A., Bruneau, J. et Larney, S. (2025). Trends in accidental drug overdose mortality in Canada: An analysis from 1974 to 2023. *International Journal of Drug Policy*, 145, 105022.

Fischer, B., Moghimi, E. et Weekes, J. (2024). The burden of drug overdose deaths among correctional populations: implications for interventions. *CMAJ*, *196*(43), E1414-E1416.

Fischer, B., Hall, W., Jutras-Aswad, D. et Le Foll, B. (2025). Considering possible drivers of the recent decrease in drug overdose deaths in Canada. *The Lancet Regional Health–Americas*, *47*.

Gourevitch, M. N., Kleiman, N. et Falco, K. B. (2022). Public health and public safety: Converging upstream. *American Journal of Public Health*, *112*(5), 716-718.

Groupe de travail sur la surveillance des surdoses et décès liés aux drogues au nom du Conseil des médecins hygiénistes en chef. Méfaits associés aux opioïdes et aux stimulants au Canada. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada, juin 2026.

Jennings, W. G., Piquero, A. R. et Reingle, J. M. (2012). On the overlap between victimization and offending: A review of the literature. *Aggression and violent behavior*, *17*(1), 16-26.

Johnson, B. et Leclerc, C. (2024). Unthinkable, thinkable, and back again: the use of incarceration in Ontario during the COVID-19 pandemic. *Canadian Journal of Law and Society/La Revue Canadienne Droit et Société*, *39*(2), 335-357.

Joudrey, P. J., Khan, M. R., Wang, E. A., Scheidell, J. D., Edelman, E. J. McInnes, D. K. et Fox, A. D. (2019). A conceptual model for understanding post-release opioid-related overdose risk. *Addiction science & clinical practice*, *14*(1), 17.

Keen, C., Young, J. T., Borschmann, R. et Kinner, S. A. (2020). Non-fatal drug overdose after release from prison: A prospective data linkage study. *Drug and Alcohol Dependence*, *206*, 107707.

Kinner, S. A., Gan, W. et Slaunwhite, A. (2021). Fatal overdoses after release from prison in British Columbia: a retrospective data linkage study. *CMAJ open*, *9*(3), E907-E914.

Kouyoumdjian, F. G., Kiefer, L., Wobeser, W., Gonzalez, A. et Hwang, S. W. (2016a). Mortality over 12 years of follow-up in people admitted to provincial custody in Ontario: a retrospective cohort study. *Canadian Medical Association Open Access Journal*, *4*(2), E153-E161.

Kouyoumdjian, F. G., Schuler, A., Matheson, F. I. et Hwang, S. W. (2016b). Health status of prisoners in Canada: Narrative review. *Canadian Family Physician*, *62*(3), 215-222.

Lappi-Seppälä, T. (2025). Incarceration and crime trends: Assessing the impact of crime on the use of imprisonment. *Criminal Law Forum*, *36*(2), 269-305.

Macdonald, C., Macpherson, G., Leppan, O., Tran, L. T., Cunningham, E. B., Hajarizadeh, B., Grebely, J., Farrell, M., Altice, F. L. et Degenhardt, L. (2024). Interventions to reduce harms related to drug use among people who experience incarceration: Systematic review and meta-analysis. *The Lancet Public Health, 9*(9), e684-e699.

Massoglia, M., Pare, P. P., Schnittker, J. et Gagnon, A. (2014). The relationship between incarceration and premature adult mortality: Gender specific evidence. *Social Science Research*, *46*, 142-154.

Merrall, E. L. C., Kariminia, A., Binswanger, I. A., Hobbs, M. S., Farrell, M., Marsden, J., Hutchinson, S. J. et Bird, S. M. (2010). Meta-analysis of drug-related deaths soon after release from prison. *Addiction, 105*(9), 1545-1554.

Owusu-Bempah, A., Lamberti, N., Croxford, R., Osei, B., Butler, A., Elwood Martin, R., Jurgutis, J., McLeod, K., Paynter, M., Sapers, H., Semeniuk, R. et Kouyoumdjian, F. G. (2025). COVID-19 impacts on decarceration for Indigenous, Black, and other racialized people in Ontario, Canada: An interrupted time series study. *The Lancet Regional Health–Americas, 45*, 101088

Park, J. (2021). La mortalité chez les Premières Nations, 2006 à 2016. *Rapports sur la santé, 32*(10), 3-13.

Pedneault, C., Lee, S. C. et Jones, N. J. (2024). Nouvelles condamnations chez les adultes condamnés à une peine de placement sous garde ou de surveillance dans la collectivité dans cinq programmes correctionnels provinciaux, 2015-2016 à 2018-2019. *Juristat*, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, 1-43.

Ray, J. G. (2017). Réduire la mortalité prématurée chez les jeunes adultes et les adultes d'âge moyen. *Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada : Recherche, politiques et pratiques*, *37*(3), 65-67.

Ricciardelli, R., Bucerius, S., Tetrault, J., Crewe, B. et Pyrooz, D. (2021). Correctional services during and beyond COVID-19. *Facets*, *6*(1), 490-516.

Robinson, P., Small, T., Chen, A. et Irving, M. (2023). Surreprésentation des Autochtones détenus dans des établissements provinciaux pour adultes, 2019-2020 et 2020-2021. *Juristat,* produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

Rotter, M. et Compton, M. (2022). Criminal legal involvement: a cause and consequence of social determinants of health. *Psychiatric Services*, *73*(1), 108-111.

Sécurité publique Canada. (2026). 2024 Aperçu statistique du système correctionnel et la mise en liberté sous condition.

Skinner, G. C. et Farrington, D. P. (2020). A systematic review and meta-analysis of premature mortality in offenders. *Aggression and violent behavior*, *53*, 101431.

Slaunwhite, A. K., Rondeau, K., Roth, K., Budau, J., Sabadash, E., Nicholls, T. L., Krishnamoorthy, A., Butler, A., Mead, A. et McQuarrie, L. (2026). The triple burden experienced by incarcerated people in British Columbia: Mental illness, substance use, and poverty. *British Columbia Medical Journal, 68*(3), 100-104.

Statistique Canada. (2026a). Surreprésentation des adultes autochtones et des adultes noirs détenus dans des établissements provinciaux et fédéraux, 2019-2020 à 2023-2024. *Le Quotidien*.

Statistique Canada. (2026b). Tableau 35-10-0230-01 Taux de nouvelles condamnations chez les adultes condamnés à une peine de placement sous garde dans un établissement provincial ou de surveillance dans la collectivité, selon le type de surveillance correctionnelle.

Statistique Canada. (2026c). Tableau 13-10-0394-01 Les principales causes de décès, population totale, selon le groupe d'âge.

Statistique Canada. (2026d). Tableau 13-10-0392-01 Décès et taux de mortalité par groupe d'âge, selon certains groupes de causes.

Statistique Canada. (2025a). Tableau 35-10-0173-01 Résultats des indicateurs clés et différences absolues pour les données annuelles, tribunaux de juridiction criminelle pour adultes et les tribunaux de la jeunesse.

Statistique Canada. (2025b). Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2024. *Le Quotidien*, produit nº 11-001-X au catalogue.

Statistique Canada. (2025c). Tableau 35-10-0154-01 Comptes moyens des adultes dans les programmes correctionnels provinciaux et territoriaux.

Statistique Canada. (2025d). Les décès par chutes et par empoisonnement aux drogues sont les principaux facteurs contribuant à l'augmentation continue des décès accidentels, 2017 à 2022. *Le Quotidien*, produit nº 11-001-X au catalogue.

Tjepkema, M., Christidis, T., Olaniyan, T. et Hwee, J. (2023). Inégalités en matière de mortalité chez les adultes noirs au Canada. *Rapports sur la santé*, *34*(2), 3-16.

Young, M. M., De Moor, C., Kent, P., Stockwell, T., Sherk, A., Zhao, J., Sorge, J. T., Farrell MacDonald, S., Weekes, J., Biggar, E. et Maloney-Hall, B. (2021). Attributable fractions for substance use in relation to crime. *Addiction, 116*(11), 3198-3205.

Welsh, B. C., Zane, S. N. et Reeves, J. (2022). Impact of interventions for at-risk and criminally involved youths and adults on premature mortality over the life-course: a systematic review and meta-analysis. *Journal of developmental and life-course criminology*, *8*(1), 25-46.

Notes

1. Les décès par empoisonnement aux drogues sont aussi appelés « décès par surdose de drogues » ou « décès par intoxication aux drogues ».

2. L'analyse des taux de mortalité par groupe de population dépassait la portée du présent article, puisque le nombre de décès chez les personnes non incarcérées ne pouvait pas être ventilé par groupe de population. Des travaux futurs axés sur la mortalité de groupes particuliers de la population carcérale seront possibles à l'aide des données recueillies dans le cadre de l'Enquête sur les services correctionnels canadiens.

3. La mortalité toutes causes confondues désigne le nombre total de décès attribuables à une cause quelconque chez un groupe particulier de personnes au cours d'une période donnée.

4. La mortalité par cause désigne le nombre total de décès attribuables à une cause précise chez un groupe particulier de personnes au cours d'une période donnée.

5. Le nombre de décès et les chiffres de population de toutes les provinces et de tous les territoires sont utilisés pour calculer les taux de mortalité nationaux, afin de les comparer aux taux de mortalité chez la population carcérale. Si la population se limitait aux décès chez les personnes vivant dans l'une des cinq provinces visées par l'Enquête sur les services correctionnels canadiens, les taux de mortalité globaux étaient très similaires. Puisque certaines personnes au sein de la population carcérale décèdent dans des provinces ou des territoires différents de ceux où elles étaient incarcérées, la présente étude est fondée sur une méthode permettant de prendre en compte tous les décès au Canada, tant chez les personnes incarcérées que chez les personnes non incarcérées.

6. Statistique Canada tient à souligner la collaboration des programmes des services correctionnels à l'élaboration de l'Enquête sur les services correctionnels canadiens (ESCC). Les représentants des programmes participants ont travaillé en étroite collaboration avec le personnel de Statistique Canada au cours des dernières années et ont grandement aidé l'organisme à élaborer des méthodes de collecte et de production de données pour l'ESCC. Statistique Canada aimerait également remercier les bureaux provinciaux et territoriaux des coroners et des médecins légistes en chef, ainsi que l'Agence de la santé publique du Canada, pour leur investissement continu dans la Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes; de même que le Conseil de la statistique de l'état civil du Canada pour son soutien continu à la Base canadienne de données de l'état civil — Décès.

7. Presque toutes les personnes ont fait l'objet d'une surveillance en détention dans une seule province pendant la période à l'étude; cependant, une petite proportion (4 %) a été en détention dans plus d'un des cinq services correctionnels provinciaux. Étant donné que les mêmes critères ont été utilisés pour définir la population carcérale au sein d'un service correctionnel d'une seule province que pour l'ensemble des secteurs de compétence, certains décès ont contribué au taux de mortalité dans plus d'une province. L'analyse par province est définie en fonction de l'emplacement de l'établissement correctionnel, et non en fonction du lieu du décès. Les décès auraient pu se produire dans n'importe quelle province ou n'importe quel territoire du Canada.

8. Tous les décès au Canada sont signalés au registraire de l'état civil de la province ou du territoire où le décès est survenu. L'information sur le fait qu'un décès s'est produit est transmise à Statistique Canada (souvent dans les 30 jours) et consignée dans la Base canadienne de données de l'état civil — Décès. Il faut parfois beaucoup plus de temps pour déterminer la cause du décès, surtout dans le cas des décès soudains ou inattendus chez les jeunes qui nécessitent une enquête par un coroner ou un médecin légiste. Cela signifie que les données sur la mortalité toutes causes confondues au cours des dernières années seront probablement comparables d'un secteur de compétence à l'autre parce qu'elles ne sont pas touchées par des différences entre les secteurs en ce qui concerne le processus ou le temps requis pour déterminer la cause du décès.

9. Dans la Base canadienne de données de l'état civil — Décès, la catégorie de cause de décès « causes de mortalité mal définies et non précisées » est utilisée lorsque la cause sous-jacente du décès est indéterminée ou inconnue. Les décès sont attribués à cette catégorie lorsque l'enquête n'a pas permis d'établir de façon concluante une cause précise de décès, c'est-à-dire que le certificat médical de cause du décès indique « cause indéterminée » ou que les causes de décès indiquées sur le certificat médical de cause du décès manquent de précisions (p. ex. arrêt cardiaque); ou lorsque le décès fait l'objet d'une enquête par un coroner ou un médecin légiste (p. ex. décès liés à des accidents, à des suicides et à des homicides). Au fur et à mesure que les causes de décès sont déterminées et communiquées à Statistique Canada, les décès de cette catégorie sont recatégorisés en conséquence, et le nombre de décès attribués à des causes de mortalité mal définies et non précisées diminue au fil du temps.

10. Il existe encore 150 décès chez des adultes incarcérés en 2022 pour lesquels les renseignements sur la cause du décès dans la Base canadienne de données de l'état civil — Décès n'ont pas été reçus ou le décès fait l'objet d'une enquête (8 % des décès). En 2023, ce nombre était de 315 décès (14 % des décès).

11. Les taux de mortalité par suicide peuvent être sous-estimés au cours des dernières années, car il peut s'écouler plusieurs années avant que les enquêtes sur les décès soient terminées. Certains décès dont la cause est inconnue ou non précisée peuvent éventuellement être considérés comme des suicides.

12. Les statistiques sur les crimes déclarés par la police montrent un nombre plus élevé d'homicides par année. Les critères juridiques pour les crimes d'homicide sont différents des règles de classification de la cause sous-jacente du décès.

13. Les taux de mortalité par homicide peuvent être sous-estimés au cours des dernières années, car il peut s'écouler plusieurs années avant que les enquêtes sur les décès soient terminées. Certains décès dont la cause est inconnue ou non précisée peuvent éventuellement être considérés comme des homicides.

14. De 2015-2016 à 2023-2024, le nombre total d'admissions en détention dans les services correctionnels fédéraux pour adultes variait de 5 700 à 7 700 par année, tandis que le nombre total d'admissions en détention dans les services correctionnels provinciaux et territoriaux pour adultes variait de 144 000 à 253 000 par année.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1
Décès chez les adultes qui ont été incarcérés dans cinq programmes correctionnels provinciaux, 2016 à 2023

Année de référence	Nombre de personnes incarcérées[1]	Nombre de décès[1]	Taux de mortalité pour 10 000 personnes
2016	122 745	1 155	94
2017	129 230	1 575	122
2018	120 925	1 545	128
2019	115 230	1 285	112
2020	102 660	1 835	179
2021	88 230	2 085	236
2022	88 225	1 830	207
2023	96 400	2 215	230

1. Le nombre de personnes incarcérées et le nombre de décès ont été arrondis à un multiple voisin de cinq.
Note : Ce tableau présente des données pour les adultes sous la surveillance de cinq programmes correctionnels provinciaux : la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le nombre de personnes incarcérées est défini en fonction des séjours en détention au cours de l'année de référence et de l'année précédant l'année de référence, ainsi que des renseignements sur la mortalité de partout au Canada au cours de l'année précédant l'année de référence.
Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023.

Tableau 2
Répartition selon l'âge et le sexe de la population carcérale, 2016 à 2023

Année de référence et sexe des personnes incarcérées	19 ans ou moins	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et plus	Tous les âges
	pourcentage de la cohorte annuelle					
2016						
Femmes	0,7	5,5	4,5	2,5	1,2	14,4
Hommes	3,8	29,0	25,3	16,0	11,4	85,6
Total	**4,6**	**34,5**	**29,8**	**18,5**	**12,6**	**100,0**
2017						
Femmes	0,7	5,5	4,8	2,5	1,3	14,8
Hommes	3,3	28,2	26,0	15,9	11,8	85,2
Total	**4,0**	**33,8**	**30,8**	**18,4**	**13,1**	**100,0**
2018						
Femmes	0,6	5,6	5,0	2,4	1,2	14.8
Hommes	3,0	27,6	27,1	15,8	11,8	85,2
Total	**3,6**	**33,2**	**32,0**	**18,2**	**13,0**	**100,0**
2019						
Femmes	0,5	5,5	5,3	2,4	1,1	14,8
Hommes	2,7	26,9	28,0	15,9	11,6	85,2
Total	**3,2**	**32,4**	**33,3**	**18,3**	**12,8**	**100,0**
2020						
Femmes	0,4	5,2	5,4	2,3	1,1	14,4
Hommes	2,3	26,5	29,2	16,3	11,3	85,6
Total	**2,8**	**31,7**	**34,7**	**18,5**	**12,4**	**100,0**
2021						
Femmes	0,4	5,0	5,6	2,3	1,0	14,2
Hommes	2,2	26,0	30,2	16,5	10,8	85,8
Total	**2,7**	**31,0**	**35,7**	**18,8**	**11,8**	**100,0**
2022						
Femmes	0,4	4,9	5,9	2,5	1,0	14,7
Hommes	2,1	24,9	30,2	17,1	10,9	85,3
Total	**2,5**	**29,8**	**36,1**	**19,6**	**11,9**	**100,0**
2023						
Femmes	0,4	4,8	6,2	2,8	1,1	15,2
Hommes	2,1	23,3	30,1	18,0	11,4	84,8
Total	**2,4**	**28,1**	**36,3**	**20,7**	**12,4**	**100,0**

Note : Ce tableau présente des données pour les adultes sous la surveillance de cinq programmes correctionnels provinciaux : la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. La population carcérale est définie en fonction des séjours en détention au cours de l'année de référence et de l'année précédant l'année de référence, ainsi que des renseignements sur la mortalité de partout au Canada au cours de l'année précédant l'année de référence. L'âge a été calculé au 1er janvier de chaque année de référence.
Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023.

Tableau 3
Décès chez les adultes qui ont été incarcérés en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Saskatchewan, 2016 à 2023

	Service correctionnel provincial								
	Nouvelle-Écosse			Ontario			Saskatchewan		
Année de référence	Nombre de personnes incarcérées[1]	Nombre de décès[1]	Taux de mortalité pour 10 000 personnes	Nombre de personnes incarcérées[1]	Nombre de décès[1]	Naux de mortalité pour 10 000 personnes	Nombre de personnes incarcérées[1]	Nombre de décès[1]	Taux de mortalité pour 10 000 personnes
2016	4 220	30	71	62 035	475	77	11 565	105	91
2017	4 520	25	55	65 140	730	112	12 505	100	80
2018	4 405	35	79	59 995	680	113	12 305	125	102
2019	4 325	35	81	57 920	630	109	11 970	115	96
2020	3 790	45	119	52 810	865	164	11 260	165	147
2021	3 250	35	108	44 750	995	222	10 810	250	231
2022	3 285	40	122	45 010	805	179	11 215	215	192
2023	3 650	45	123	51 210	870	170	11 895	230	193

1. Le nombre de personnes incarcérées et le nombre de décès ont été arrondis à un mltiple voisin de cinq.

Note : Le nombre de personnes incarcérées est défini en fonction des séjours en détention au cours de l'année de référence et de l'année précédant l'année de référence, ainsi que des renseignements sur la mortalité de partout au Canada au cours de l'année précédant l'année de référence. Certaines personnes et certains décès sont comptabilisés dans plusieurs provinces, étant donné que des personnes ont été incarcérées dans les services correctionnels de plus d'une province.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023.

Tableau 4
Décès chez les adultes qui ont été incarcérés en Alberta et en Colombie-Britannique, 2016 à 2023

	Service correctionnel provincial					
	Alberta			Colombie-Britannique		
Année de référence	Nombre de personnes incarcérées[1]	Nombre de décès[1]	Taux de mortalité pour 10 000 personnes	Nombre de personnes incarcérées[1]	Nombre de décès[1]	Taux de mortalité pour 10 000 personnes
2016	30 365	325	107	16 825	250	149
2017	31 460	465	148	18 085	290	160
2018	29 155	440	151	17 325	290	167
2019	26 785	345	129	16 305	180	110
2020	22 785	490	215	13 625	285	209
2021	19 740	565	286	10 985	290	264
2022	19 225	500	260	10 760	305	283
2023	19 440	710	365	11 390	380	334

1. Le nombre de personnes incarcérées et le nombre de décès ont été arrondis à un multiple voisin de cinq.

Note : Le nombre de personnes incarcérées est défini en fonction des séjours en détention au cours de l'année de référence et de l'année précédant l'année de référence, ainsi que des renseignements sur la mortalité de partout au Canada au cours de l'année précédant l'année de référence. Certaines personnes et certains décès sont comptabilisés dans plusieurs provinces, étant donné que des personnes ont été incarcérées dans les services correctionnels de plus d'une province.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023.

Tableau 5
Décès chez les hommes de 20 à 29 ans qui ont été incarcérés dans cinq programmes correctionnels provinciaux, 2016 à 2023

	Hommes de 20 à 29 ans									
	Nombre de décès			Nombre de personnes			Taux de mortalité pour 10 000 personnes			Ratio des taux de mortalité
Année de référence	Total[1]	Incarcérés[2]	Non incarcérés[3]	Total	Incarcérés[2]	Non incarcérés[3]	Total	Incarcérés	Non incarcérés	Ratio incarcérés-non incarcérés
2016	2 087	240	1 847	2 511 342	35 595	2 475 747	8	67	7	9,0
2017	2 337	320	2 017	2 553 160	36 495	2 516 665	9	88	8	10,9
2018	2 383	340	2 043	2 615 417	33 375	2 582 042	9	102	8	12,9
2019	2 219	265	1 954	2 667 850	31 035	2 636 815	8	85	7	11,5
2020	2 721	355	2 366	2 672 625	27 190	2 645 435	10	131	9	14,6
2021	2 779	385	2 394	2 636 082	22 960	2 613 122	11	168	9	18,3
2022	2 590	325	2 265	2 708 215	21 985	2 686 230	10	148	8	17,5
2023	2 609	325	2 284	2 861 737	22 490	2 839 247	9	145	8	18,0

1. Le nombre total de décès a été obtenu à partir du tableau 13-10-0709-01 (publié le 2026-01-13). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310070901
2. Le nombre de personnes incarcérées et le nombre de décès chez les personnes incarcérées ont été arrondis à un multiple voisin de cinq.
3. Les chiffres pour les personnes non incarcérées ont été obtenus en soustrayant le chiffre des personnes récemment incarcérées du chiffre de la population totale.

Note : Ce tableau présente des données pour les adultes sous la surveillance de cinq programmes correctionnels provinciaux : la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le nombre de personnes incarcérées est défini en fonction des séjours en détention au cours de l'année de référence et de l'année précédant l'année de référence, ainsi que des renseignements sur la mortalité de partout au Canada au cours de l'année précédant l'année de référence. Les estimations de la population totale pour le Canada ont été obtenues à partir du tableau 17-10-0005-01. Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre (publié le 2025-09-24). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1710000501

Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023; Estimations démographiques annuelles, 2016 à 2023.

Tableau 6
Décès chez les hommes de 30 à 39 ans qui ont été incarcérés dans cinq programmes correctionnels provinciaux, 2016 à 2023

	Hommes de 30 à 39 ans									
	Nombre de décès			Nombre de personnes			Taux de mortalité pour 10 000 personnes			Ratio des taux de mortalité
Année de référence	Total[1]	Incarcérés[2]	Non incarcérés[3]	Total	Incarcérés[2]	Non incarcérés[3]	Total	Incarcérés	Non incarcérés	Ratio incarcérés-non incarcérés
2016	2 654	280	2 374	2 437 621	31 095	2 406 526	11	90	10	9,1
2017	3 131	400	2 731	2 480 173	33 665	2 446 508	13	119	11	10,6
2018	3 067	375	2 692	2 537 889	32 715	2 505 174	12	115	11	10,7
2019	3 011	345	2 666	2 605 526	32 305	2 573 221	12	107	10	10,3
2020	3 817	515	3 302	2 665 441	29 990	2 635 451	14	172	13	13,7
2021	4 464	665	3 799	2 706 588	26 620	2 679 968	16	250	14	17,6
2022	4 362	575	3 787	2 791 950	26 670	2 765 280	16	216	14	15,7
2023	4 631	705	3 926	2 953 612	29 030	2 924 582	16	243	13	18,1

1. Le nombre total de décès a été obtenu à partir du tableau 13-10-0709-01 (publié le 2026-01-13). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310070901
2. Le nombre de personnes incarcérées et le nombre de décès chez les personnes incarcérées ont été arrondis à un multiple voisin de cinq.
3. Les chiffres pour les personnes non incarcérées ont été obtenus en soustrayant le chiffre des personnes récemment incarcérées du chiffre de la population totale.

Note : Ce tableau présente des données pour les adultes sous la surveillance de cinq programmes correctionnels provinciaux : la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le nombre de personnes incarcérées est défini en fonction des séjours en détention au cours de l'année de référence et de l'année précédant l'année de référence, ainsi que des renseignements sur la mortalité de partout au Canada au cours de l'année précédant l'année de référence. Les estimations de la population totale pour le Canada ont été obtenues à partir du tableau 17-10-0005-01. Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre (publié le 2025-09-24). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1710000501

Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023; Estimations démographiques annuelles, 2016 à 2023.

Tableau 7
Décès chez les hommes de 40 à 49 ans qui ont été incarcérés dans cinq programmes correctionnels provinciaux, 2016 à 2023

	Hommes de 40 à 49 ans									
	Nombre de décès			Nombre de personnes			Taux de mortalité pour 10 000 personnes			Ratio des taux de mortalité
Année de référence	Total[1]	Incarcérés[2]	Non incarcérés[3]	Total	Incarcérés[2]	Non incarcérés[3]	Total	Incarcérés	Non incarcérés	Ratio incarcérés-non incarcérés
2016	4 572	210	4 362	2 366 279	19 600	2 346 679	19	107	19	5,8
2017	4 641	265	4 376	2 362 940	20 515	2 342 425	20	129	19	6,9
2018	4 718	295	4 423	2 373 714	19 135	2 354 579	20	154	19	8,2
2019	4 544	220	4 324	2 392 833	18 360	2 374 473	19	120	18	6,6
2020	5 516	320	5 196	2 413 097	16 705	2 396 392	23	192	22	8,8
2021	6 048	425	5 623	2 435 715	14 595	2 421 120	25	291	23	12,5
2022	6 012	360	5 652	2 481 429	15 100	2 466 329	24	238	23	10,4
2023	6 046	440	5 606	2 568 364	17 300	2 551 064	24	254	22	11,6

1. Le nombre total de décès a été obtenu à partir du tableau 13-10-0709-01 (publié le 2026-01-13). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310070901
2. Le nombre de personnes incarcérées et le nombre de décès chez les personnes incarcérées ont été arrondis à un multiple voisin de cinq.
3. Les chiffres pour les personnes non incarcérées ont été obtenus en soustrayant le chiffre des personnes récemment incarcérées du chiffre de la population totale.

Note : Ce tableau présente des données pour les adultes sous la surveillance de cinq programmes correctionnels provinciaux : la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le nombre de personnes incarcérées est défini en fonction des séjours en détention au cours de l'année de référence et de l'année précédant l'année de référence, ainsi que des renseignements sur la mortalité de partout au Canada au cours de l'année précédant l'année de référence. Les estimations de la population totale pour le Canada ont été obtenues à partir du tableau 17-10-0005-01. Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre (publié le 2025-09-24). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1710000501

Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023; Estimations démographiques annuelles, 2016 à 2023.

Tableau 8
Décès chez les femmes de 20 à 29 ans qui ont été incarcérées dans cinq programmes correctionnels provinciaux, 2016 à 2023

	Femmes de 20 à 29 ans									
	Nombre de décès			Nombre de personnes			Taux de mortalité pour 10 000 personnes			Ratio des taux de mortalité
Année de référence	Total[1]	Incarcérées[2]	Non incarcérées[3]	Total	Incarcérées[2]	Non incarcérées[3]	Total	Incarcérées	Non incarcérées	Ratio incarcérées-non incarcérées
2016	820	40	780	2 352 536	6 735	2 345 801	3	59	3	17,9
2017	931	65	866	2 385 922	7 140	2 378 782	4	91	4	25,0
2018	1 041	70	971	2 433 578	6 765	2 426 813	4	103	4	25,9
2019	885	60	825	2 474 970	6 325	2 468 645	4	95	3	28,4
2020	1 101	75	1 026	2 480 175	5 335	2 474 840	4	141	4	33,9
2021	1 212	85	1 127	2 442 971	4 370	2 438 601	5	195	5	42,1
2022	1 243	80	1 163	2 504 568	4 305	2 500 263	5	186	5	40,0
2023	1 309	100	1 209	2 625 804	4 625	2 621 179	5	216	5	46,9

1. Le nombre total de décès a été obtenu à partir du tableau 13-10-0709-01 (publié le 2026-01-13). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310070901
2. Le nombre de personnes incarcérées et le nombre de décès chez les personnes incarcérées ont été arrondis à un multiple voisin de cinq.
3. Les chiffres pour les personnes non incarcérées ont été obtenus en soustrayant le chiffre des personnes récemment incarcérées du chiffre de la population totale.

Note : Ce tableau présente des données pour les adultes sous la surveillance de cinq programmes correctionnels provinciaux : la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le nombre de personnes incarcérées est défini en fonction des séjours en détention au cours de l'année de référence et de l'année précédant l'année de référence, ainsi que des renseignements sur la mortalité de partout au Canada au cours de l'année précédant l'année de référence. Les estimations de la population totale pour le Canada ont été obtenues à partir du tableau 17-10-0005-01. Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre (publié le 2025-09-24). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1710000501

Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023; Estimations démographiques annuelles, 2016 à 2023.

Tableau 9
Décès chez les femmes de 30 à 39 ans qui ont été incarcérées dans cinq programmes correctionnels provinciaux, 2016 à 2023

	Femmes de 30 à 39 ans									
	Nombre de décès			Nombre de personnes			Taux de mortalité pour 10 000 personnes			Ratio des taux de mortalité
Année de référence	Total[1]	Incarcérées[2]	Non incarcérées[3]	Total	Incarcérées[2]	Non incarcérées[3]	Total	Incarcérées	Non incarcérées	Ratio incarcérées-non incarcérées
2016	1 411	55	1 356	2 452 918	5 465	2 447 453	6	101	6	18,2
2017	1 439	85	1 354	2 478 825	6 175	2 472 650	6	138	5	25,1
2018	1 550	90	1 460	2 518 813	6 005	2 512 808	6	150	6	25,8
2019	1 545	70	1 475	2 566 499	6 070	2 560 429	6	115	6	20,0
2020	1 828	100	1 728	2 613 539	5 590	2 607 949	7	179	7	27,0
2021	2 085	130	1 955	2 640 577	4 905	2 635 672	8	265	7	35,7
2022	2 107	120	1 987	2 713 312	5 165	2 708 147	8	232	7	31,7
2023	2 268	155	2 113	2 839 836	5 950	2 833 886	8	261	7	34,9

1. Le nombre total de décès a été obtenu à partir du tableau 13-10-0709-01 (publié le 2026-01-13). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310070901
2. Le nombre de personnes incarcérées et le nombre de décès chez les personnes incarcérées ont été arrondis à un multiple voisin de cinq.
3. Les chiffres pour les personnes non incarcérées ont été obtenus en soustrayant le chiffre des personnes récemment incarcérées du chiffre de la population totale.

Note : Ce tableau présente des données pour les adultes sous la surveillance de cinq programmes correctionnels provinciaux : la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le nombre de personnes incarcérées est défini en fonction des séjours en détention au cours de l'année de référence et de l'année précédant l'année de référence, ainsi que des renseignements sur la mortalité de partout au Canada au cours de l'année précédant l'année de référence. Les estimations de la population totale pour le Canada ont été obtenues à partir du tableau 17-10-0005-01. Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre (publié le 2025-09-24). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1710000501

Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023; Estimations démographiques annuelles, 2016 à 2023.

Tableau 10
Décès chez les femmes de 40 à 49 ans qui ont été incarcérées dans cinq programmes correctionnels provinciaux, 2016 à 2023

	Femmes de 40 à 49 ans									
	Nombre de décès			Nombre de personnes			Taux de mortalité pour 10 000 personnes			Ratio des taux de mortalité
Année de référence	Total[1]	Incarcérées[2]	Non incarcérées[3]	Total	Incarcérées[2]	Non incarcérées[3]	Total	Incarcérées	Non incarcérées	Ratio incarcérées-non incarcérées
2016	2 919	35	2 884	2 401 147	3 120	2 398 027	12	112	12	9,3
2017	2 867	50	2 817	2 402 948	3 240	2 399 708	12	154	12	13,1
2018	2 790	50	2 740	2 411 278	2 895	2 408 383	12	173	11	15,2
2019	2 803	40	2 763	2 425 327	2 735	2 422 592	12	146	11	12,8
2020	3 071	65	3 006	2 439 619	2 315	2 437 304	13	281	12	22,8
2021	3 188	50	3 138	2 451 295	1 990	2 449 305	13	251	13	19,6
2022	3 417	60	3 357	2 492 122	2 215	2 489 907	14	271	13	20,1
2023	3 370	60	3 310	2 563 842	2 670	2 561 172	13	225	13	17,4

1. Le nombre total de décès a été obtenu à partir du tableau 13-10-0709-01 (publié le 2026-01-13). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310070901
2. Le nombre de personnes incarcérées et le nombre de décès chez les personnes incarcérées ont été arrondis à un multiple voisin de cinq.
3. Les chiffres pour les personnes non incarcérées ont été obtenus en soustrayant le chiffre des personnes récemment incarcérées du chiffre de la population totale.

Note : Ce tableau présente des données pour les adultes sous la surveillance de cinq programmes correctionnels provinciaux : la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le nombre de personnes incarcérées est défini en fonction des séjours en détention au cours de l'année de référence et de l'année précédant l'année de référence, ainsi que des renseignements sur la mortalité de partout au Canada au cours de l'année précédant l'année de référence. Les estimations de la population totale pour le Canada ont été obtenues à partir du tableau 17-10-0005-01. Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre (publié le 2025-09-24). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1710000501

Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023; Estimations démographiques annuelles, 2016 à 2023.

Tableau 11
Nombre de décès chez les adultes qui ont été incarcérés dans cinq programmes correctionnels provinciaux, selon certaines causes regroupées, 2016 à 2023

Année de référence	Empoisonnement accidentel aux drogues	Blessure accidentelle (à l'exclusion de l'empoisonnement accidentel aux drogues)	Suicide	Homicide	Troubles liés à la consommation de substances	Cancer	Maladie cardiovasculaire	Cause mal définie ou non précisée	Autres causes précisées
	nombre de décès								
2016	465	120	145	80	55	35	85	40	135
2017	740	130	170	85	55	40	120	55	180
2018	780	140	160	65	40	55	80	55	160
2019	610	100	135	80	30	45	80	50	145
2020	1 010	155	145	80	45	50	75	90	185
2021	1 280	175	120	65	35	35	70	130	180
2022	1 090	135	130	50	25	35	50	170	140
2023	1 205	220	125	35	30	50	80	330	140

Note : Le nombre de décès a été arrondi à un multiple voisin de cinq. Ce tableau présente des données pour les adultes sous la surveillance de cinq programmes correctionnels provinciaux : la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. La population carcérale est définie en fonction des séjours en détention au cours de l'année de référence et de l'année précédant l'année de référence, ainsi que des renseignements sur la mortalité de partout au Canada au cours de l'année précédant l'année de référence.
Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023; Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes, 2016 à 2023.

Tableau 12
Taux de mortalité chez les adultes qui ont été incarcérés dans cinq programmes correctionnels provinciaux, selon certaines causes regroupées, 2016 à 2023

Année de référence	Empoisonnement accidentel aux drogues	Blessure accidentelle (à l'exclusion de l'empoisonnement accidentel aux drogues)	Suicide	Homicide	Troubles liés à la consommation de substances	Cancer	Maladie cardiovasculaire	Cause mal définie ou non précisée	Autres causes précisées
	taux de mortalité pour 10 000 personnes								
2016	38	10	12	7	4	3	7	3	11
2017	57	10	13	7	4	3	9	4	14
2018	65	12	13	5	3	5	7	5	13
2019	53	9	12	7	3	4	7	4	13
2020	98	15	14	8	4	5	7	9	18
2021	145	20	14	7	4	4	8	15	20
2022	124	15	15	6	3	4	6	19	16
2023	125	23	13	4	3	5	8	34	15

Note : Ce tableau présente des données pour les adultes sous la surveillance de cinq programmes correctionnels provinciaux : la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. La population carcérale est définie en fonction des séjours en détention au cours de l'année de référence et de l'année précédant l'année de référence, ainsi que des renseignements sur la mortalité de partout au Canada au cours de l'année précédant l'année de référence.
Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023; Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes, 2016 à 2023.

Tableau 13
Décès accidentels par empoisonnement aux drogues chez les hommes de 20 à 49 ans qui ont été incarcérés dans cinq programmes correctionnels provinciaux, 2016 à 2023

	Hommes de 20 à 49 ans									
	Nombre de décès			Nombre de personnes			Taux de mortalité pour 10 000 personnes			Ratio des taux de mortalité
Année de référence	Total[1]	Incarcérés[1]	Non incarcérés[2]	Total[1]	Incarcérés[1]	Non incarcérés[2]	Total	Incarcérés	Non incarcérés	Ratio incarcérés-non incarcérés
2016	1 650	350	1 300	7 315 242	86 295	7 228 947	2,3	41	1,8	23
2017	2 380	540	1 840	7 396 273	90 675	7 305 598	3,2	60	2,5	24
2018	2 320	580	1 740	7 527 020	85 220	7 441 800	3,1	68	2,3	29
2019	1 980	440	1 540	7 666 209	81 700	7 584 509	2,6	54	2,0	27
2020	3 230	740	2 490	7 751 163	73 890	7 677 273	4,2	100	3,2	31
2021	3 850	945	2 905	7 778 385	64 175	7 714 210	4,9	147	3,8	39
2022	3 660	800	2 860	7 981 594	63 755	7 917 839	4,6	125	3,6	35
2023	3 630	840	2 790	8 383 713	68 820	8 314 893	4,3	122	3,4	36

1. Le nombre de personnes incarcérées, le nombre total de décès et le nombre de décès chez les personnes incarcérées ont été arrondis à un multiple voisin de cinq.
2. Le nombre de décès et le nombre de personnes qui n'ont pas été incarcérées récemment ont été obtenus en soustrayant le chiffre des personnes récemment incarcérées du chiffre de la population totale.

Note : Les estimations de la population totale pour le Canada ont été obtenues à partir du tableau 17-10-0005-01. Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre (publié le 2025-09-24). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1710000501 Ce tableau présente des données pour les adultes sous la surveillance de cinq programmes correctionnels provinciaux : la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le nombre de personnes incarcérées est défini en fonction des séjours en détention au cours de l'année de référence et de l'année précédant l'année de référence, ainsi que des renseignements sur la mortalité de partout au Canada au cours de l'année précédant l'année de référence.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023; Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes, 2016 à 2023.

Tableau 14
Décès accidentels par empoisonnement aux drogues chez les femmes de 20 à 49 ans qui ont été incarcérées dans cinq programmes correctionnels provinciaux, 2016 à 2023

	Femmes de 20 à 49 ans									
	Nombre de décès			Nombre de personnes			Taux de mortalité pour 10 000 personnes			Ratio des taux de mortalité
Année de référence	Total[1]	Incarcérées[1]	Non incarcérées[2]	Total[1]	Incarcérées[1]	Non incarcérées[2]	Total	Incarcérées	Non incarcérées	Ratio incarcérées-non incarcérées
2016	520	55	465	7 206 601	15 330	7 191 271	0,7	36	0,6	55
2017	700	85	615	7 267 695	16 560	7 251 135	1,0	51	0,8	61
2018	840	115	725	7 363 669	15 660	7 348 009	1,1	73	1,0	74
2019	750	90	660	7 466 796	15 125	7 451 671	1,0	60	0,9	67
2020	1 060	140	920	7 533 333	13 235	7 520 098	1,4	106	1,2	86
2021	1 445	195	1 250	7 534 843	11 270	7 523 573	1,9	173	1,7	104
2022	1 300	165	1 135	7 710 002	11 685	7 698 317	1,7	141	1,5	96
2023	1 475	200	1 275	8 029 482	13 250	8 016 232	1,8	151	1,6	95

1. Le nombre de personnes incarcérées, le nombre total de décès et le nombre de décès chez les personnes incarcérées ont été arrondis à un multiple voisin de cinq.
2. Le nombre de décès et le nombre de personnes qui n'ont pas été incarcérées récemment ont été obtenus en soustrayant le chiffre des personnes récemment incarcérées du chiffre de la population totale.

Note : Les estimations de la population totale pour le Canada ont été obtenues à partir du tableau 17-10-0005-01. Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre (publié le 2025-09-24). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1710000501 Ce tableau présente des données pour les adultes sous la surveillance de cinq programmes correctionnels provinciaux : la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le nombre de personnes incarcérées est défini en fonction des séjours en détention au cours de l'année de référence et de l'année précédant l'année de référence, ainsi que des renseignements sur la mortalité de partout au Canada au cours de l'année précédant l'année de référence.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023; Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes, 2016 à 2023.

Tableau 15
Décès par suicide chez les hommes de 20 à 49 ans qui ont été incarcérés dans cinq programmes correctionnels provinciaux, 2016 à 2023

	Hommes de 20 à 49 ans									
	Nombre de décès			Nombre de personnes			Taux de mortalité pour 10 000 personnes			Ratio des taux de mortalité
Année de référence	Total[1]	Incarcérés[1]	Non incarcérés[2]	Total[1]	Incarcérés[1]	Non incarcérés[2]	Total	Incarcérés	Non incarcérés	Ratio incarcérés-non incarcérés
2016	1 645	100	1 545	7 315 242	86 295	7 228 947	2,2	11,6	2,1	5,4
2017	1 685	110	1 575	7 396 273	90 675	7 305 598	2,3	12,1	2,2	5,6
2018	1 715	115	1 600	7 527 020	85 220	7 441 800	2,3	13,5	2,2	6,3
2019	1 775	115	1 660	7 666 209	81 700	7 584 509	2,3	14,1	2,2	6,4
2020	1 670	110	1 560	7 751 163	73 890	7 677 273	2,2	14,9	2,0	7,3
2021	1 670	95	1 575	7 778 385	64 175	7 714 210	2,1	14,8	2,0	7,3
2022	1 670	95	1 575	7 981 594	63 755	7 917 839	2,1	14,9	2,0	7,5
2023	1 635	90	1 545	8 383 713	68 820	8 314 893	2,0	13,1	1,9	7,0

1. Le nombre de personnes incarcérées, le nombre total de décès et le nombre de décès chez les personnes incarcérées ont été arrondis à un multiple voisin de cinq.
2. Le nombre de décès et le nombre de personnes qui n'ont pas été incarcérées récemment ont été obtenus en soustrayant le chiffre des personnes récemment incarcérées du chiffre de la population totale.

Note : Les estimations de la population totale pour le Canada ont été obtenues à partir du tableau 17-10-0005-01. Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre (publié le 2025-09-24). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1710000501 Ce tableau présente des données pour les adultes sous la surveillance de cinq programmes correctionnels provinciaux : la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le nombre de personnes incarcérées est défini en fonction des séjours en détention au cours de l'année de référence et de l'année précédant l'année de référence, ainsi que des renseignements sur la mortalité de partout au Canada au cours de l'année précédant l'année de référence.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023; Base canadienne de données des coroners et des médecins légistes, 2016 à 2023.

Tableau 16
Décès par homicide chez les hommes de 20 à 49 ans qui ont été incarcérés dans cinq programmes correctionnels provinciaux, 2016 à 2023

	Hommes de 20 à 49 ans									
	Nombre de décès			Nombre de personnes			Taux de mortalité pour 10 000 personnes			Ratio des taux de mortalité
Année de référence	Total	Incarcérés[1]	Non incarcérés[2]	Total	Incarcérés[1]	Non incarcérés[2]	Total	Incarcérés	Non incarcérés	Ratio incarcérés-non incarcérés
2016	249	60	189	7 315 242	86 295	7 228 947	0,3	7,0	0,3	27
2017	267	65	202	7 396 273	90 675	7 305 598	0,4	7,2	0,3	26
2018	272	60	212	7 527 020	85 220	7 441 800	0,4	7,0	0,3	25
2019	269	65	204	7 666 209	81 700	7 584 509	0,4	8,0	0,3	30
2020	300	65	235	7 751 163	73 890	7 677 273	0,4	8,8	0,3	29
2021	264	60	204	7 778 385	64 175	7 714 210	0,3	9,3	0,3	35
2022	252	45	207	7 981 594	63 755	7 917 839	0,3	7,1	0,3	27
2023	186	35	151	8 383 713	68 820	8 314 893	0,2	5,1	0,2	28

1. Le nombre de personnes incarcérées et le nombre de décès chez les personnes incarcérées ont été arrondis à un multiple voisin de cinq.
2. Le nombre de décès et le nombre de personnes qui n'ont pas été incarcérées récemment ont été obtenus en soustrayant le chiffre des personnes récemment incarcérées du chiffre de la population totale.

Note : Le nombre total de décès au Canada a été obtenu à partir du tableau 13-10-0156-01, Décès, selon la cause, Chapitre XX : Causes externes de morbidité et de mortalité (V01 à Y89) (publié le 2026-01-13). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310015601 Les estimations de la population totale pour le Canada ont été obtenues à partir du tableau 17-10-0005-01. Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre (publié le 2025-09-24). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1710000501 Ce tableau présente des données pour les adultes sous la surveillance de cinq programmes correctionnels provinciaux : la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le nombre de personnes incarcérées est défini en fonction des séjours en détention au cours de l'année de référence et de l'année précédant l'année de référence, ainsi que des renseignements sur la mortalité de partout au Canada au cours de l'année précédant l'année de référence.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les services correctionnels canadiens, 2015-2016 à 2023-2024; Base canadienne de données de l'état civil — Décès, 2015 à 2023.